

Rabat, le 9 janvier 2024

## Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

### • Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 101 100 titres
  - 4 028 147,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 66 333 titres
- 4 266 378,00 €

### • Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient au :
  - i) compte dédié à la poche de liquidité :
    - 28 000 titres
    - 31 736 800,49 MAD
  - ii) compte de régularisation :
    - 5 000 titres
    - 38 499 480,43 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
  - 80 000 titres
  - 26 347 708,84 MAD
- ii) compte de régularisation :
  - 84 000 titres
  - 30 601 085,61 MAD

*Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162*

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc

Tel + 212 (0) 537 28 50 84 / fax + 212 537 71 69 69